

COMPTE-RENDU

Commission CVEC Bilans du 19/11/2025

Emargement :

Présences :

Coralie Mayeur-Carpentier (VP vie étudiante), **Josias Anate** (VP étudiant), **Laetitia Ducret** (Responsable du BVE), **Corine Lesueur-Chatot** (Représentant la Responsable du SSE), **Myriam Lambert** (RSA du SSE), **Nicolas Delatre** (représentant de la Responsable de Campus Sport), **Jérémy Querenet** (Responsable du SSAC), **Hélène Pouilloux** (Directrice du SCD), **Solène Le Capitaine** (Membre du BVE), **Valentin Enclos** (Elu CFVU étudiant), **Jeanne Henry** (Elue CFVU étudiant), **Mathilde Bugnon-Henriet** (Elue CFVU enseignant), **Fanny Jeanroy** (représente du Crous BFC), **Emilie Camelin** (représentante de la Région académique).

Invitée en qualité d'experte : **Anna Manukian** (expert DAF).

Procurations :

- **Coralie Mayeur-Carpentier** a reçu la procuration de **Pierre Joubert** (VP formation en charge de la CFVU)
- **Josias Anate** a reçu la procuration de **Valentin Enclos** (Elu CFVU étudiant) à compter de son départ
- **Laetitia Ducret** a reçu la procuration de **Nicolas Delatre** (représentant de la Responsable de Campus Sport) à compter de son départ
- **Séverine Equoy-Hutin** a reçu la procuration de **Mathilde Bugnon-Henriet** (Elu CFVU Enseignant).

Excusés : **Christophe De Casteljou** (Directeur général des services), **Mélanie Daguet** (Elue CFVU BIATSS), **Séverine Equoy-Hutin** (Elue CFVU enseignant), **Murielle Ruffier** (Experte invitée et VP)

La commission est représentée par 14 membres avec voix délibérative dont 3 avec procurations et 1 experte.

La commission est réunie pour statuer sur les bilans des appels à projets CVEC UMLP pour l'année universitaire 2024/2025 et présenter le contexte et les perspectives de la CVEC. L'objet de la commission est également d'identifier les meilleurs usages de la CVEC et notamment prévoir les parts fixes des services concernés.

Chaque commission permet de rappeler les exigences et les perspectives.

1. Contexte et rappel des exigences de la CVEC

(voir le document ppt présenté lors de la Commission et annexé à ce compte rendu)

2. Répartitions 2024 et 2025 de la CVEC

La CVEC est une somme payée par les étudiants et étudiantes au moment de leur inscription. Son montant est désormais de 105 euros.

Pour l'université de Franche-Comté, devenue Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) :

- Evolution entre 2024 et 2025 :

- Il n'y a plus de part UBFC en raison de l'évolution de l'établissement en EPE.
- Lors de la commission projet, le choix d'une ligne écoute s'est porté sur l'utilisation des dispositifs nationaux, notamment la CNAé, de sorte que la CVEC ne finance plus la ligne écoute-info.

- Une réflexion est portée sur la répartition des parts fixes et projets :

- Utilisation de reliquats CVEC et FSDIE :

Différentes possibilités sont envisagées, il est proposé à la commission d'utiliser les reliquats des sommes FSDIE et par ailleurs d'augmenter les parts fixes des services supports et de créer une part fixe pour le SCD ainsi que de doter les services d'une enveloppe destinée au financement des actions de vie étudiante dans le quotidien et le cas échéant l'accueil d'un ou deux alternants.

La commission vote à l'unanimité le report des reliquats FSDIE afin que la commission CVEC puisse les répartir.

3. Bilan des projets 2024-2025

Points de vigilance :

- Difficultés sur l'ouverture des lignes de crédits en 2025 : avec le passage en EPE pas de possibilité d'utilisation entre le 01/11/24 et avril 2025

- Pour les paiements : engagement jusqu'au 31/08 et possibilité de proroger pour le paiement jusqu'au 31/10 pour les factures non déposées sur chorus pro avant le 31/08, une demande doit être effectuée auprès de la Direction des Affaires financières avant l'été pour cette prorogation

Votes

Campus Sport : *vote favorable à l'unanimité* pour l'ensemble des projets – Bien-être, SHNU, Battle Archery et Nuits fluo

Bureau de la vie étudiante (BVE) : beaucoup de projet car le BVE est porteur pour les actions de services qui n'ont pas de part fixe (SCD, DREIF etc.) :

Service Commun de Documentation (SCD) : *vote favorable à l'unanimité* pour l'ensemble des projets – Prêt d'ordinateur et petit matériel, et Aménagement Forum

BVE : précision et points de vigilance au sujet d'erreurs de réalisation liées à de mauvaises imputations budgétaires qui faussent le bilan global – le bilan financier pourra être précisé en ce sens – *vote favorable à l'unanimité* pour l'ensemble des

projets – BAE Besançon et NFC, Ressourcerie (co-portage Crous BFC), Budget Participatif, Accompagnement des étudiants en situation de handicap, Sessions d'accompagnement aux associations étudiantes et Projet intergénérationnel

DREIF : *vote favorable à l'unanimité* pour le projet Découvre ta région d'accueil

IUT NFC : le projet Concert n'a pas été réalisé

Ligne écoute info : *vote favorable à la majorité pour le bilan des derniers appels et permanences et 1 vote contre*

Service Sciences Arts et Culture (SSAC) : *vote favorable à l'unanimité* pour l'ensemble des projets – Actions culturelles en BU (porté par le SCD), Programmation culturelle, Game Jam et Menstrues (porté par SLHS)

Le tableau détaillé de bilan des actions est associé au compte-rendu.

4. Projections 2025-2026

Les projections envisagées portent sur l'augmentation des parts fixes. Une discussion est engagée au sujet du montant prévisionnel du premier versement de janvier 2026 et des sommes des reliquats.

La commission souligne l'objectif de mener un travail de communication pour mieux faire connaître l'utilisation de la CVEC auprès des étudiants et étudiantes, et lors de la semaine de la CVEC. D'autres actions de communication peuvent être envisagées.

Une demande est faite par les services et composantes de pouvoir déposer directement leur dossier et sans avoir à saisir préalablement les services supports de l'université pour dépôt du dossier pour leur compte. Dans un objectif de simplification et de transparence, la commission soutient à l'unanimité cette évolution.

5. Propositions de réattribution de reliquats

En tenant compte des différents échanges et discussions, les votes des réattributions de reliquats sont proposés à la commission :

Votes

Vote à l'unanimité du principe de réattribuer des reliquats

Volonté de réattribution des reliquats :

- 70 000 € de Dotation supplémentaire au SSAC : *Vote favorable à l'unanimité*

10 000 € pour mise en place de partenariat RODIA

60 000 € pour mener à bien les actions culturelles envers les étudiants

- 120 000 € de Dotation supplémentaire au BVE : *Vote favorable à l'unanimité*

60 000 € pour la ressourcerie

60 000 € pour la mission égalité

- 30 000 € de dotation pour le SCD en part fixe : *Vote favorable à l'unanimité* pour la réalisation d'aménagements, des équipements destinés aux étudiants et des actions de vie étudiante

- Pour les services supports et le SCD : *Vote favorable à l'unanimité*
Apprentis pour le BVE et le SSAC : allant de 1 à 2 apprentis/service – vote flexible sur le montant total
5 000 € supplémentaires sur les parts fixes pour le fonctionnement et la réalisation des actions vie étudiante pendant l'année
- Réattribution des reliquats FSDIE et CVEC restants sur la part projets de la commission 2026 - *Vote favorable à l'unanimité*

6. Propositions pour le suivi CVEC

Un accompagnement plus régulier des porteurs de projets est demandé aussi bien par les services supports que par la direction des affaires financières. Tous s'y engagent et proposent :

- la mise en place d'outils de suivi simplifiés
- des réunions plus fréquentes, en particulier en décembre/janvier avec les porteurs pour le rappel des différentes règles, des dates à respecter et échéances des projets.
- un rendez-vous de suivi des projets en milieu d'année universitaire
- un rendez-vous préparatoire aux dépôts des projets dans la perspective de la commission projets de printemps

La séance est levée à 12h15.

Annexes :

- Power point présenté à la commission bilan du 19.11.2025
- Tableau de suivi des bilans des projets 2024-2025